

Pro Natura Fribourg : rapport 2017

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles =
Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg**

Band (Jahr): **107 (2018)**

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

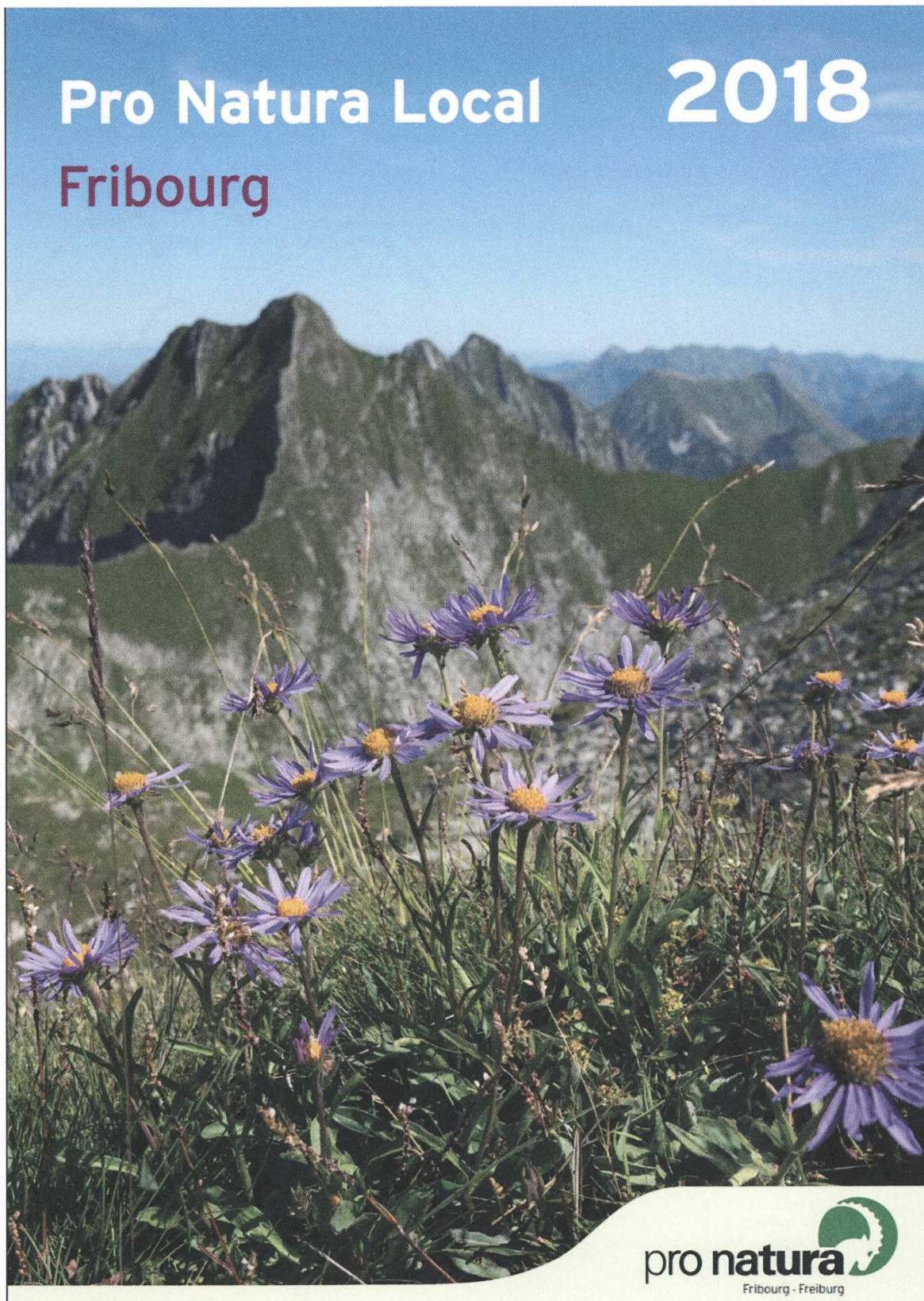
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pro Natura Local
Fribourg

2018



Agenda 2018

Excursions du Groupe J+N

26 mai	<i>Des gouilles et des grenouilles</i>
16 juin	<i>La nature de nuit</i>
4 et 11 août	<i>Fascinantes plantes</i>
7 et 14 sept.	<i>Pipistrelles & Cie</i>
6 octobre	<i>Le castor</i>
Octobre	<i>Le brame du cerf</i>
10 et 24 nov.	<i>Qui vivait là?</i>

Détails et inscriptions:

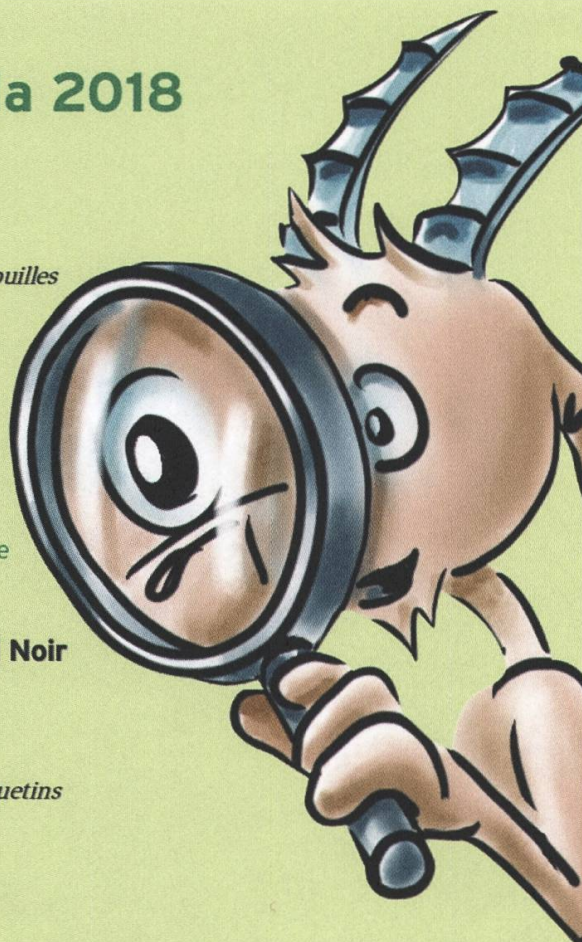
www.pronatura-fr.ch/programme-jeunesse

Randonnées naturalistes au Vanil Noir

10 juin	<i>Vallon de Bounavaux</i>
22 juillet	<i>Vallon des Morteys</i>
28 octobre	<i>Sur les traces des bouquetins</i>

Détails et inscriptions:

www.pronatura-fr.ch/excursions-guidees



Festival Juvenalia

samedi 19 mai

Place Georges-Python à Fribourg

Plus d'informations:

www.pronatura-fr.ch/programme-jeunesse

Grangeneuve côté jardin

15 et 16 septembre

Institut agricole de Grangeneuve,
Posieux

Présentation du jardin naturel

Inscrivez-vous à notre nouvelle newsletter afin de rester informé-e de toutes nos activités:

www.pronatura-fr.ch/newsletter_f

Impressum

Pro Natura Fribourg
Rte de la Fonderie 8C, 1700 Fribourg
026 422 22 06

pronatura-fr@pronatura.ch
www.pronatura-fr.ch

CCP: 17-6695-5

Mars 2018

Textes: José Collaud, Emanuel Egger, Jacques Eschmann, Luca Maillard, Sylvie Rotzetter

Traduction: Transit-txt (Barbara Horber), Sylvie Rotzetter

Photos: Pro Natura Fribourg, sauf mention spéciale

Couverture: Aster des alpes devant le Vanil Noir (Benoît Renevey)

Mise en page: D.KARTouche (Delphine Kolly)

Impression & distribution: Cric-Print Marly

Tirage: 5'000 ex. français, 1'000 ex. allemand

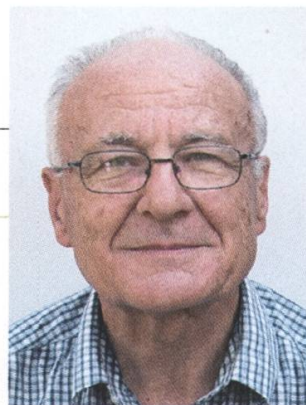
01 Editorial

Un plan directeur cantonal à revoir

Longtemps taxé de rural et arriéré, obligeant une partie de ses jeunes à émigrer, le canton de Fribourg a connu ces dernières décennies une forte croissance démographique. Mais le rattrapage en termes d'emplois n'a pas suivi, contraignant une part importante des actifs à penduler chaque jour vers les pôles bernois et lémanique. Pour loger cette population croissante et satisfaire ses besoins de consommation, on a construit un peu n'importe quoi n'importe où, y compris en zone agricole, sans tenir compte des expériences négatives de nos voisins, voire même en commettant des erreurs encore plus crasses. Résultat : un mitage débridé, la multiplication de quartiers de villas, des sites défigurés, des éléments du patrimoine naturel et bâti détruits.

Fin 2017-début 2018, le nouveau Plan directeur cantonal (PDCant) a été mis en consultation. Il se base sur une augmentation de la population de 50% en 25 ans, adoptant ainsi le scénario haut de l'Office fédéral de la statistique. La même croissance de 50% a déjà eu lieu de 1990 à nos jours. Quand on songe aux atteintes au paysage et à la nature infligées au canton durant cette période, on ne peut qu'être effrayés du visage qu'il aura en 2045 si la tendance se poursuit.

Certes, la nouvelle LAT adoptée par le peuple suisse en 2013 pousse à la densification du bâti, mais elle tient aussi compte de l'évolution démographique. L'urbanisation et la pression sur les milieux naturels devraient donc continuer,



Jacques Eschmann,
Président

d'autant que les nouveaux projets en matière de sports, de tourisme ou de transport semblent ne connaître aucun ralentissement.

Le nouveau PDCant offre-t-il le cadre permettant à la LAT de déployer tous ses effets, à nos paysages de conserver leur attrait et à la nature de ne plus être mise sous pression? A lire son volet stratégique, on devrait être rassuré, puisque la volonté est affirmée de préserver l'environnement et les ressources naturelles et de prévenir les atteintes nuisibles ou incommodes. Malheureusement, la préservation de la nature n'est abordée que de façon très limitée dès qu'on entre dans le vif du sujet, à savoir dans les fiches thématiques. Figurent en bonne place par contre de très nombreux projets de développement d'infrastructures en matière d'énergie, de loisirs ou de transport. S'étendant sur tout le canton, une telle démultiplication de constructions ne peut pas être sans conséquences négatives sur la flore, la faune et le paysage fribourgeois. Pro Natura, l'ATE et le WWF n'ont pas manqué de communiquer leur insatisfaction au Canton dans leur prise de position du 31 janvier, qu'on peut consulter sur notre site internet. Il est inconcevable que le nouveau PDCant n'intègre pas concrètement les thématiques liées à la protection de l'environnement, de la nature et du paysage.

Le tour de nos réserves

La réserve du Vanil Noir

La réserve a fait l'objet d'un film réalisé par Madame Anja Glücklich de Hambourg. Le tournage s'est déroulé durant l'été 2017. Plusieurs intervenants ont été sollicités : surveillant de la faune, botaniste, accompagnateurs de montagne, spéléologues, responsable de Pro Natura. L'objectif visait à faire découvrir au spectateur la très grande richesse naturelle de ce lieu. Le film a été diffusé sur 3sat le 30 octobre 2017 (lien sur notre site web).



Vallon des Morteys

Les travaux relatifs au plan de gestion de la réserve, plan qui couvre aussi bien les parties fribourgeoise que vaudoise, sont achevés. C'est un document exhaustif qui dresse un état des lieux. Les mesures de gestion concernent avant tout les alpages, mesures déjà en vigueur via les contrats en cours avec nos locataires. Quant au support d'information qui doit remplacer la brochure actuelle consacrée à la réserve, le concept est en voie d'élaboration. Un dépliant comprenant une carte et un texte de présentation est agendé pour la fin 2018. Il devrait également comprendre un jeu de piste destiné à nos jeunes visiteurs.

Enfin vous avez peut-être lu un article dans les journaux locaux qui évoquait notre alpage des Morteys-Dessous. Le contrat avec notre locataire, Monsieur Bruno Cachet, a été reconduit pour une durée de 6 ans, soit jusqu'en 2024. Les négociations se sont déroulées dans une atmosphère constructive. Elles ont bénéficié également de la collaboration de Monsieur Robert Schuwey, représentant et Président d'honneur de la société d'économie alpestre du canton de Fribourg.

On chasse toujours le chamois dans le vallon de Bounavaux, réserve naturelle du Vanil Noir?

Si vous parcourez le vallon de Bounavaux (réserve naturelle du Vanil Noir) en automne, vous pouvez observer des chasseurs tirer des chamois. Pourtant l'on se trouve à l'intérieur d'une réserve qui a pour but de préserver la faune et la flore. Des visiteurs nous ont déjà fait part de leur stupéfaction, voire de leur écoèreusement. Cela fait plus de vingt ans que Pro Natura demande aux autorités compétentes (la chasse est un droit régalien) de mettre fin à cette aberration.

En 2016, la loi sur la chasse a fait l'objet d'une révision. Nous avons alors soumis le 7 mars 2017 à la Commission consultative de la chasse et de la gestion de la faune un projet d'interdiction de la chasse dans le vallon de Bounavaux (dans l'autre vallon de la réserve, le vallon des Morteys, la chasse est déjà interdite puisqu'il fait partie du district franc fédéral). Nous avons rappelé la fonction de la réserve d'importance nationale: préservation de l'environ-

nement naturel. Dans cet espace dévolu à la flore et à la faune, il importe de favoriser une dynamique naturelle où la nature prime sur les utilisations humaines. Dans ce contexte, la chasse qui y est encore autorisée, la chasse au chamois, n'a pas sa raison d'être, ce d'autant plus que le chamois n'est pas source de dégâts. Laissons jouer les mécanismes naturels. Nous avons encore relevé son rôle didactique: nombreux visiteurs dont les attentes ne sont pas compatibles avec l'activité cynégétique, sans parler des problèmes de sécurité.

La discussion au sein de la Commission a été suivie d'un vote négatif, à savoir le maintien de la chasse au chamois à Bounavaux. Il faut dire que les représentants des milieux de protection de la nature sont largement minoritaires dans la Commission. La décision finale revenait au Conseil d'Etat qui peut suivre ou pas l'avis de la Commission. Le Conseil d'Etat a décidé de maintenir la chasse à Bounavaux!



Vallon de Bounavaux



© Gilles Hauser

Campagnol roussâtre

La réserve de l'Auried

La visite durant une semaine d'une Marouette de Baillon a fait sensation. Cet oiseau migrateur de la famille des Rallidés est une espèce très rare en Suisse. Autre nouvelle réjouissante: au total 141 individus de Tritons crêtés ont été recensés, soit quatre fois plus que la moyenne des années précédentes et surtout une valeur record. Grâce au suivi assuré par le Musée d'histoire naturelle, six espèces de petits mammifères ont pu être observées à l'Auried (Mulet sylvestre, Mulet à collier, Campagnol agreste, Campagnol des champs, Campagnol roussâtre et Musaraigne carrelet).

Les excursions à l'Auried ont à nouveau rencontré un grand succès. En tout 40 excursions guidées ont eu lieu entre avril et juin.

Une portion de l'Auried est classée dans le cadastre des sites pollués du canton de Fribourg. Sur requête du Service de l'environnement (SEn), des investigations historiques de l'ancienne décharge située dans la réserve ont été effectuées par l'entreprise GEOTEST. La zone étudiée correspond à une surface de 22'000 m², pour un volume de 88'000 m³, et contient essentiellement des déchets ménagers, des déchets spéciaux, des encombrants ainsi que du verre, du fer, des gravats, de l'asphalte et des produits de remblai déposés principalement dans les années 1960-70. La probabilité pour que des polluants soient relâchés dans l'environnement peut être considérée comme forte à modérée. Mais la décharge en elle-même est considérée comme stable. Les étapes suivantes d'analyse et un éventuel besoin d'assainissement seront définis par le SEn.

Protection de la faune - Régulation des sangliers et chevreuils

En février 2017, le WWF, l'ASPO, et Pro Natura Fribourg ont déposé un recours auprès du Tribunal cantonal contre un arrêté du Conseil d'Etat ouvrant la régulation des sangliers et des chevreuils hors périodes de chasse sur l'ensemble du canton, y compris les réserves naturelles. Des tirs seraient ainsi possibles toute l'année, sans respecter les périodes de repos dont doivent bénéficier les animaux sauvages. Des interventions seraient autorisées dans des réserves

comme la Grande Cariçaie et ce en pleine période de reproduction. L'Arrêté en particulier ne respecte pas les dispositions légales qui concernent les districts francs fédéraux et les réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance internationale et nationale (OROEM). Des autorisations de tir sont possibles dans ces espaces protégés, mais à certaines conditions qui ne sont pas remplies en l'occurrence. Notre recours a été admis en mars 2018.



La réserve des Overesses

L'année 2017 a été très positive pour la réserve naturelle des Overesses située à proximité de Villarepos. En mars, une action bénévole a permis l'entretien de la végétation bordant les étangs et la mise en place de petite structures, notamment des tas de branches. Ceux-ci bénéficieront à la petite faune qui y trouve nourriture et abri. En mai, nous avons eu le plaisir d'observer la présence de Sonneurs à ventre jaune qui se sont reproduits avec succès. L'objectif des grands travaux de revitalisation de 2016 est donc atteint. A ce propos, un article détaillant le projet a paru dans La Liberté et peut être consulté sur notre site. Seul bémol, des inconnus ont introduit des perches dans l'étang principal. Leur présence n'est pas naturelle et leur prédation peut exterminer les têtards de batraciens. Un panneau rappelant l'interdiction d'introduire des animaux va être installé ce printemps.

Les autres réserves naturelles

La trentaine d'arbres fruitiers haute-tige de notre verger à Lovens a fait l'objet d'une taille d'entretien. Quelques jeunes arbres ont également été plantés.

Des études ont été initiées concernant la réserve naturelle La Tourbière à Villarimboud. Celle-ci abrite notamment le Crapaud commun, le Grèbe castagneux et une petite cariçaie. Ces études devraient permettre de définir les objectifs de conservation et les travaux à réaliser pour favoriser les espèces cibles.

Image aérienne de la réserve des Overesses, juillet 2017

Résumé des travaux effectués dans toutes les réserves naturelles Pro Natura du canton sur: www.pronatura-fr.ch/presentation-reserves

Projets et éducation à l'environnement

Nature en ville

Un bilan du projet Biodiversité en milieu bâti a été effectué en 2017. La certification des communes à papillons, mesure phare du projet, présente un résultat mitigé: durant la période 2013-2016, de nombreuses communes ont été approchées ou conseillées mais seules trois ont finalement adhéré à la certification. Plusieurs communes ne souhaitaient pas renoncer aux pesticides ou ne voulaient pas être associées à l'image de Pro Natura. Elles ont toutefois été sensibilisées et certaines ont initié des changements de pratiques. Il faut encore relever que l'organisation de contrôles réguliers des communes certifiées s'est avérée compliquée et nécessite beaucoup de ressources.

Une réflexion a donc été menée pour trouver une autre façon de favoriser la biodiversité en milieu bâti. Nous envisageons actuellement la réalisation d'un nouveau projet, se basant sur une étude pilote réalisée dans une partie du quartier de Péroilles. Cette étude a recensé toutes les surfaces vertes du secteur étudié ainsi que leur valeur écologique et propose pour chacune d'elles des mesures simples à réaliser en faveur de la biodiversité. Il s'agira ensuite de motiver les propriétaires à mettre en œuvre ce changement.



Exemple de surface verte analysée au quartier de Péroilles

En marge du programme Nature en ville, des discussions positives ont eu lieu avec la



Conseillère communale en charge de l'aménagement de la Ville de Fribourg, Madame Andrea Burgener Woeffrey, afin d'améliorer l'état de la biodiversité en ville. Nous avons d'ailleurs eu l'honneur de sa présence pour inaugurer l'Hôtel à insectes du quartier du Jura en mai 2017.

Groupe Jeunes + Nature

Dix activités ont été prévues au programme du groupe J + N en 2017. Malheureusement, face aux caprices de la météo et au manque de participants, six seulement ont pu avoir lieu. Le groupe J + N compte néanmoins de belles expériences, que ce soit lors de la visite d'une exploitation agricole biologique en janvier, l'observation de la faune de la réserve naturelle de l'Auried au printemps ou encore un jeu de piste accompagné par des ânes en décembre. Beau succès également pour les deux manifestations auxquelles le groupe J + N a pris part durant l'année et qui ont permis à plus de 60 enfants de participer à des animations nature. En effet, à l'occasion de la Fête de la Nature en mai, le groupe a invité les familles à réaliser leur propre mini-jardin urbain en matériaux recyclés. Il était également présent sur le stand de Pro Natura à l'occasion du Marché bio.

Caméra Nature

Il s'agit d'un nouveau projet pédagogique qui propose à des adolescents de se glisser dans la peau d'un cinéaste naturaliste. Durant plusieurs journées de formation et de terrain, les participants apprendront les techniques pour réaliser un court-métrage sur la nature. Ils seront notamment encadrés par les cinéastes professionnels Baptiste Janon et Nuno Dionisio. Les films du projet seront ensuite diffusés sur les réseaux sociaux afin de mieux faire connaître la nature fribourgeoise, les enjeux pour sa protection et les activités de Pro Natura au jeune public.



Flyer du projet Caméra Nature

Marché bio Fribourg

Le stand animé par Pro Natura Fribourg lors de cette manifestation a connu une bonne fréquentation. Petits et grands ont pu s'informer de manière didactique au sujet des pesticides, thématique de cette 7^e édition du Marché bio, mais également de l'une des campagnes en cours de Pro Natura intitulée « Stop aux pesticides dans nos eaux ! ».



Grâce au soutien de ses bénévoles, Pro Natura Fribourg a pu accueillir de nombreux visiteurs sur son stand tout au long de la journée

Outre la présence d'un jeu de l'oie géant animé par le groupe J+N sur la biodiversité des jardins naturels, cette journée a permis de sensibiliser le public à la problématique brûlante de l'emploi exagéré et inadapté des pesticides de synthèse. Ce problème touche autant l'agriculture que les milieux privés et conduit à d'importantes contaminations de l'environnement, dont les effets exacts sur les organismes vivants et sur le long terme sont encore très peu connus. La section a également récolté de nombreuses signatures pour le soutien à deux initiatives en faveur d'une réglementation stricte à l'encontre des pesticides de synthèse.



Goûter bien mérité à l'issue du jeu de piste organisé en décembre par le groupe J+N

Protection des arbres et des boisements

Nombreux abattages en Ville de Fribourg

Le programme d'abattage 2016-2017 de la Ville de Fribourg prévoyait la suppression de plus d'une cinquantaine d'arbres pour des raisons de sécurité. Heureusement qu'une information a été relayée par la presse puisque les services de la Ville avaient omis de mettre à l'enquête la demande d'abattage. Après examen du dossier, nous sommes intervenus afin d'améliorer les mesures de compensation, notamment le choix des essences et le maintien d'arbres morts comme habitat, et de rendre attentif à la présence potentielle de chauves-souris hibernant dans les cavités des arbres.



Arbre endommagé au bord de la route reliant Nesslera à Gomma

Toujours en ville de Fribourg, nous nous sommes opposés en automne 2017 à l'abattage des tilleuls de la Place de Ormeaux et des bouleaux situés derrière la Cathédrale. Ces arbres sont pour la plupart en bonne santé et constituent un des rares écrins de verdure de tout le quartier. Des discussions ont eu lieu avec les autorités, mais les projets architecturaux de la Ville semblent peu compatibles avec la préservation de ces boisements. Certes des plantations de compensation sont prévues, mais elles prendront des années avant d'être équivalentes à des arbres matures en termes de biodiversité. Par ailleurs, nous avons rendu la Ville attentive à la pollution lumineuse que risque d'engendrer le nouvel éclairage prévu pour la requalification du Bourg et ses environs. Dès lors, nous attendons de la Ville des décisions éclairées sur les différentes procédures en cours.

Atteintes à des boisements sur la commune de St-Sylvestre

Sur la commune de St-Sylvestre, plusieurs atteintes à des boisements ont été remarquées en 2017, à commencer par la haie de chênes à Nesslera ayant fait l'objet d'une décision du tribunal cantonal en notre faveur: une partie de l'écorce de plusieurs arbres a été décapée durant l'été. Plus loin, au bord du ruisseau de Sagabach, une haie a été rasée jusqu'à sa base et sur une très longue distance en plein mois de juin. Finalement, à Ebnet, une haie champêtre a été arrachée sans autorisation il y a déjà quelques années. Nous avons dénoncé ces atteintes et attendons du Ministère public une décision ferme afin d'éviter toute récidive.



Avant/après coupe rase de la haie riveraine à St-Sylvestre en juin 2017

Prévention des atteintes dues au tourisme et loisirs

Opposition à une modification du PAL de Moléson, commune de Gruyères: construction d'un télésiège et aménagement de nouvelles pistes de ski.

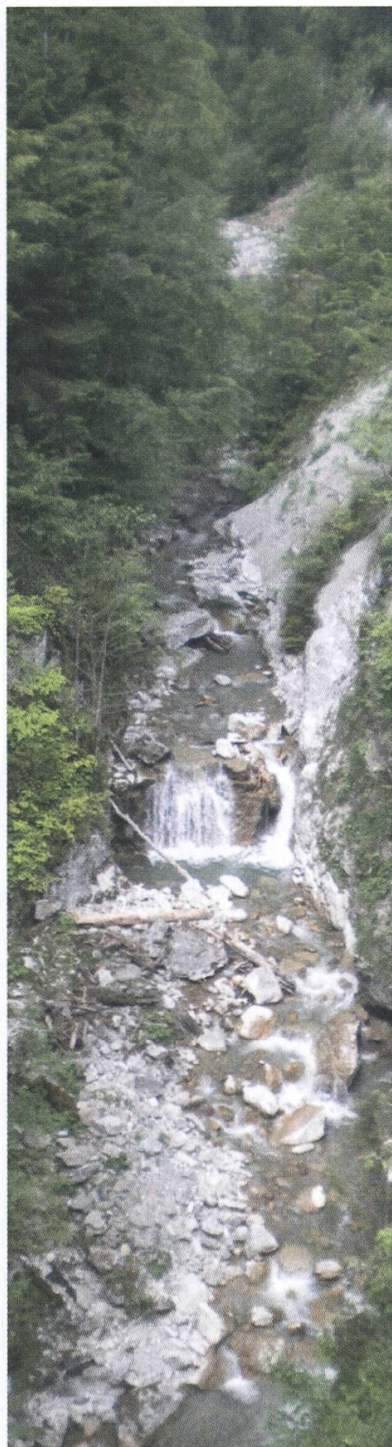
Nous avons mis en évidence l'absence d'étude d'impact sur l'environnement et de mesures de compensation. La commune nous a expliqué que cette modification du PAL n'était qu'une première étape. Elle nous a donné des garanties que ces éléments seraient traités lors de la demande de concession et de permis. Aussi nous avons retiré notre opposition et attendons avec intérêt les mises à l'enquête à venir.

Opposition à une modification du PAL de La Roche, secteur Montsoflo.

Cette modification avait trait à la zone de sports d'hiver et loisirs. Notre opposition portait sur différents objets, mais ce qui a particulièrement retenu notre attention est l'aménagement de pistes VTT, notamment dans la forêt de La Joux, forêt encore proche de l'état naturel et biotope digne de protection. Finalement nous avons trouvé un accord avec les requérants: modification du tracé de la piste de VTT, création d'une zone de sénescence de 50 ha dans la forêt de La Joux, et modification du sentier-raquette, déplacé en dehors de ladite forêt.



Piste de VTT à La Berra longeant une desserte agricole



La Marive dans les Gorges de l'Evi, un des secteurs visés par un projet hydroélectrique

Protection des eaux

Mauvaise nouvelle pour la Sarine

Suite au jugement du Tribunal cantonal de 2016 en notre faveur, Groupe E a reconnu la nécessité de mettre à l'enquête le changement des turbines de la centrale hydroélectrique de Hauterive. La société de production électrique a par contre contesté auprès du Tribunal fédéral (TF) l'exigence d'un débit résiduel à respecter en aval de la centrale et l'obligation d'obtenir l'approbation de l'Etat pour le réduire de moitié, comme elle le fait maintenant depuis plus de 10 ans.

En juin 2017, dans un arrêt très succinct, le TF admet le recours de Groupe E. Contrairement au Tribunal cantonal, les juges fédéraux concèdent à Groupe E qu'il n'était pas tenu d'obtenir l'accord de l'Etat, puisqu'aucun débit minimal n'est mentionné dans la concession ou dans les documents d'assainissement des débits résiduels. Le TF relève toutefois que les autorités de l'époque ont probablement « mal évalué les mesures requises pour satisfaire aux exigences légales en matière de protection des eaux », que ce soit concernant la concession ratifiée en 2004 ou les décisions d'assainissement prises en 2002.

Notre association, solidairement engagée avec le WWF et la FFSP dans cette procédure juridique, déplore les erreurs du gouvernement d'alors qui s'avèrent coûteuses à la fois pour la nature et nos finances. Nous attendons une réaction de la part des autorités actuelles qui ont la possibilité de se rattraper en exigeant des mesures d'assainissement (du débit résiduel, mais aussi du charriage, des éclusées et de la migration piscicole) à la hauteur de l'importance nationale de cette zone alluviale.

Un projet hydroélectrique sur la Marive

La Marive est un torrent de montagne à la dynamique naturelle qui s'écoule au pied de la Dent-de-Lys. Son tracé passe par les gorges de l'Evi, où Greenwatt souhaite construire une microcentrale hydroélectrique. Ce projet auquel nous nous sommes opposés en octobre 2017 instaurerait un débit résiduel au moins huit fois inférieur au débit moyen. Cela induirait notamment une dégradation de l'habitat et des conditions de reproduction



pour la Truite de rivière et des invertébrés aquatiques dont la moitié des espèces est menacée. Les impacts de ce projet nous semblent démesurés par rapport à la faible production attendue, ce qu'a bien relevé la Stratégie énergétique de la Confédération puisqu'elle ne soutient plus ce type de très petite centrale.

Gravière de Lengi-Weid, l'extension prévue concerne toute la partie située à gauche et devant le chêne, voué à être abattu.

Aménagement du territoire

Projet d'extension de la gravière de Lengi-Weid

L'extension projetée de la gravière de Lengi-Weid en périphérie des Marais de Guin a retenu notre attention en début d'année 2017. Nous n'avons pas contesté le principe de l'agrandissement d'un site d'exploitation d'importance cantonale, mais relevé que de nombreux impacts sur l'environnement ont été mal évalués et que les mesures de compensation prévues étaient insuffisantes. La suppression de boisements protégés (haie, arbre isolé, verger haute-tige, forêt) et la dégradation d'un paysage protégé au niveau communal devraient être compensées de façon conséquente. Par ailleurs, le projet comporte de nouvelles dessertes et une augmentation du trafic sur un axe de migration de batraciens. Suite à notre intervention, une convention a pu être signée avec le requérant afin d'améliorer les compensations et garantir la migration de la faune.

Projet de pépinière à Charmey

En mars 2017, nous avons contesté un projet de pépinière à Charmey, au bord du ruisseau des Chenevières. Son emplacement très proche de la forêt riveraine aurait induit des risques de pollution des eaux et nécessité l'abattage d'un bosquet protégé. Le projet a par la suite été retiré par le requérant.

Liaison Birch-Luggiwil

La liaison routière entre Birch et Luggiwil sur la commune de Guin, telle que prévue par l'Office fédéral des routes (OFROU), passe sur la zone tampon d'un biotope humide, un corridor à faune et un paysage protégé et supprimerait des arbres remarquables et une haie. Par ailleurs, le projet de l'OFROU néglige d'évaluer certains aspects de mobilité. Nous avons de ce fait déposé une opposition commune avec le WWF et l'ATE et attendons toujours une décision à son sujet.

Projet équestre à Misery

Quand nous avons examiné la révision du Plan d'aménagement (PAL) de la commune de Misery-Courtion, un objet du règlement communal d'urbanisme a retenu notre attention : l'article 26 qui concerne la zone équestre sise dans le lieu-dit «Malforin ». Cet article mentionne pour ce qui est des bâtiments la possibilité de construire des hébergements pour les utilisateurs et clients (concrètement des appartements et studios), des locaux pour des cours, un petit commerce... Un article paru dans la presse nous informe par ailleurs que le propriétaire veut construire treize appartements. Ces constructions ne nous semblent pas conformes à la zone et à la loi qui entend bien séparer zones à bâtir et zones non bâties. De plus l'on se trouve dans un site encore intact, préservé de l'urbanisation et qui présente une certaine valeur naturelle. Lors de la séance de conciliation avec la Commune suite à notre opposition, nous sommes étonnés d'apprendre que cette zone équestre a déjà été validée par la Direction de l'aménagement du territoire en 2003 et qu'elle a été reprise telle quelle dans les plans mis à l'enquête. De plus, un permis a été octroyé au projet de construction juste avant la révision du PAL. Tout cela nous laisse dubitatifs pour ce qui est de l'application de la loi sur l'aménagement du territoire.

Révision du Plan directeur cantonal

La révision du Plan directeur cantonal, un document central et d'une grande importance pour l'aménagement futur du canton, nous a passablement occupés en 2017. En examinant ce dossier de plus de 600 pages, force a été de constater que celui-ci a peu d'égards pour la nature: aucun critère écologique n'a été retenu pour la délimitation de nouvelles zones à bâtir, alors que le nouveau territoire d'urbanisation ouvre la voie à 1'000 ha de nouvelles surfaces bâties. Par ailleurs, de nombreux projets d'infrastructures touristiques, de transport ou de production d'énergie sont prévus. La région des Préalpes qui abrite une faune et un paysage uniques serait entre autres grièvement touchée, ce à quoi nous nous opposons. L'intérêt commun devrait au contraire susciter la création de nouvelles réserves naturelles ou leur agrandissement et viser à l'amélioration de l'infrastructure écologique (corridors à faune, biotopes relais, zones tampon, etc.). Nous avons demandé que l'Etat planifie des mesures concrètes à ce sujet.

Association

Lors de l'Assemblée générale 2017, tous les membres du comité se sont représentés pour un mandat de quatre ans, à l'exception de Peter Schnyder, notre caissier. Après plus d'une dizaine d'années d'engagement, nous le remercions vivement pour son travail. La comptabilité a ainsi dû être reprise par le secrétariat de la section. A ce propos, les comptes 2017 pourront être consultés sur notre site web dès leur révision effectuée.

Suite à l'important accroissement du nombre de membres en 2016 et pour faire face à des affaires en constant développement, le taux d'activité des employés de la section a été augmenté de 30%.

L'année 2017 a été marquée par le décès accidentel de l'un de nos avocats, Maître Rainer Weibel. Il s'était notamment illustré comme fer de lance de la lutte contre l'énergie nucléaire et pour la fermeture de la centrale de Mühleberg. Nous regrettons beaucoup la disparition de cet ardent défenseur de la nature et ami de la section, qui a d'ailleurs inscrit dans son testament un très généreux legs à l'attention de Pro Natura Fribourg.



Rainer Weibel

Assemblée générale 2018

Samedi 16 juin à 14h00

Salle A230, Faculté des sciences économiques et sociales
Bd de Pérolles 90, 1700 Fribourg

Ordre du jour

1. Election des scrutateurs
2. Approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal* de l'AG 2017
3. Rapport d'activités du président et des chargés d'affaires
4. Rapport du groupe Jeunes + Nature
5. Rapport de l'Organe de contrôle et approbation des comptes** et du budget
6. Nomination de l'Organe de contrôle
7. Élections et démissions
8. Divers

*disponible sur place ou sur www.pronatura-fr.ch/assemblee-generale-2018

**disponibles sur www.pronatura-fr.ch/assemblee-generale-2018 dès leur révision effectuée

Dès 15h30: projection du diaporama *Jura, de combes en crêts* par le photographe et biologiste Benoît Renevey (naturecommunication.ch)

Dès 16h30: apéritif offert au Jardin botanique

Pour des raisons d'organisation, nous vous prions d'annoncer votre participation **jusqu'au dimanche 3 juin** au moyen du coupon ci-dessous ou au moyen du formulaire en ligne à l'adresse:
www.pronatura-fr.ch/inscription-ag-2018

-
- Je participe à l'AG, au diaporama et à l'apéritif
 - Je participe à l'AG et au diaporama
 - Je participe uniquement à l'AG

Nom:

Prénom:

Téléphone:

Courriel:

Nbre de personnes:

A renvoyer à Pro Natura Fribourg, Rte de la Fonderie 8C, 1700 Fribourg

Extrait du diaporama *Jura de combes en crêts*, B. Renevey